

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—Le Pape et le Congrès de la Paix—Le Sacré Coeur et la victoire—Le cardinal Mercier et l'Irlande—Vêture au monastère du Précieux Sang—Une ordination à l'Île-à-la-Crosse—Incendie de la cathédrale de Chicoutimi—Feu M. l'abbé John Dutton—Indulgences attachées aux objets de piété—Le dernier décret du Saint-Office sur le spiritisme—Mgr Langevin et P.-E. Lamarche—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Les Soeurs Grises dans l'Extrême Nord du Canada—Conférences de "l'Union Canadienne"—Viatique—Eucharistie et sacerdoce—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

1 FÉVRIER 1919

No 3

LE PAPE ET LE CONGRES DE LA PAIX

En réponse aux souhaits du Sacré Collège à l'occasion des fêtes de Noël, S. S. Benoît XV a prononcé un important discours, dont nous détachons la partie ayant trait au Congrès de la Paix, qui se tient présentement à Paris, au palais de Versailles.

C'est la cinquième fois que l'heureux retour des solennités de Noël rassemble autour de Nous la réunion choisie du Sacré Collège; mais c'est vraiment la première fois que Nous pouvons en accueillir avec joie les souhaits de fête.

L'esprit n'est plus contristé par les amertumes et les anxiétés d'une triste condition de choses qui contrastait par trop avec l'annonce de la paix et de l'amour, propre à cette chère solennité. Vous Nous avez de plus, monsieur le cardinal, avec l'élévation et l'opportunité de langage qui sont familières à vos lèvres, présenté, au nom du Sacré Collège, le souhait qui convient le plus aux jours actuels, et qui correspond surtout de la façon la plus complète, aux sentiments de Notre coeur.

Avec la plus vive satisfaction, en effet, Nous vous avons entendu formuler le voeu que puissent se multiplier chaque jour davantage les fruits de la paternité spirituelle qui Nous a été communiquée d'une façon toute spéciale par Dieu "in quo omnis paternitas in coelis et in terra nominatur" (Eph. III, 15), et qui veut imiter autant qu'il est possible, l'inépuisable charité de Dieu, et son incessante bienfaisance...

Cette paternité, qui fut Notre règle dans les conseils, dans les condamnations, dans les revendications, dans les bienfaits du passé, est toujours celle qui préside à Notre conduite dans l'heure présente. Oh! tan-